



JM-AM-036-EVAL

Observer une décision professionnelle

Évaluer des comportements observables avant pendant et après une tâche autorisée.

Public Formateurs en cabinet enseignants et responsables CIE | Usage Observation et débriefing | Version 1.0 | Ressource mère JM AM 036

AM CFC est le titre professionnel officiel | AMED est la collection pédagogique JurisMedX

GRILLE D'OBSERVATION

Mode d'utilisation

Observer une tâche réellement autorisée ou une simulation réaliste. Décrire le contexte avant de cocher le niveau. Une seule observation ne suffit pas à valider durablement une compétence.

Niveau	Définition opérationnelle
Acquis	Le comportement est réalisé de manière autonome, explicite et sûre dans la situation observée.
Partiellement acquis	Des éléments pertinents sont présents, mais une aide, une relance ou une correction reste nécessaire.
Non acquis	Le comportement manque, reste inadapté ou expose le patient, la confidentialité ou l'organisation à un risque.

Contexte observé

Date et lieu	Tâche ou scénario	Niveau de formation	Observateur

**CRITÈRES OBSERVABLES****Avant et pendant la tâche**

No	Critère	A	P	N	Observations factuelles
1	Identifie avec certitude le patient et la tâche	☐	☐	☐	
2	Repère le danger ou l'information manquante	☐	☐	☐	
3	Vérifie sa compétence et le cadre applicable	☐	☐	☐	
4	Demande une clarification ciblée lorsque nécessaire	☐	☐	☐	
5	Adapte ou suspend l'action pour protéger le patient	☐	☐	☐	
6	Alerte avec des faits et une demande explicite	☐	☐	☐	

CRITÈRES OBSERVABLES**Transmission et suivi**

No	Critère	A	P	N	Observations factuelles
7	Décrit les faits sans diagnostic non établi	☐	☐	☐	
8	Transmet au bon moment et à la bonne personne	☐	☐	☐	
9	Documente les heures, actions et consignes utiles	☐	☐	☐	
10	Explique ses limites et propose une solution sûre	☐	☐	☐	

A acquis | P partiellement acquis | N non acquis

**DÉBRIEFING****Retour pédagogique**

1. Quel signal a déclenché ta décision
2. Quelle information as-tu vérifiée avant d'agir
3. À quel moment fallait-il transmettre ou demander de l'aide
4. Quelle trace permettrait à une autre personne de comprendre la suite
5. Que ferais tu différemment dans une situation comparable

Point fort observé	Priorité de progression	Action et échéance

Transfert dans mon cabinet

- Je sais où trouver les protocoles applicables à mon poste.
- Je sais qui contacter selon le degré d'urgence.
- Je connais les tâches qui exigent une validation ou une surveillance spécifique.
- Je connais la procédure de documentation tardive et la procédure incident.
- Je sais comment signaler une contradiction entre une consigne et un protocole.

Ressources associées

JM AM 036 CAN | JM AM 036 REF | JM AM 036 CP

Sources officielles

Références vérifiées au 30 septembre 2026

- [1] MPA Suisse et FMH Plan de formation AM CFC état au 1er décembre 2025 [Lien officiel](#)
- [2] FMH et ASSM Guide pratique des bases juridiques responsabilité civile et pénale [Lien officiel](#)
- [3] Fondation Sécurité des patients Suisse Quick Alert 55 risques liés à la délégation [Lien officiel](#)

Portée de la ressource

Cette fiche soutient le raisonnement professionnel. Elle ne remplace pas une prescription, une supervision, un protocole validé, une autorisation cantonale ou un avis juridique sur un cas concret.